



Assemblée générale

Distr. limitée
29 mars 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Cinquième Commission
Points 136 et 127 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Santé mondiale et politique étrangère

**Projet de décision déposé par le Président de la Commission à l'issue
de consultations**

Incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

**Portée, modalités, format et organisation de la réunion de haut
niveau sur la lutte contre la tuberculose**

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/72/L.40](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires², la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/72/L.40](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 59 700 dollars, à raison de 49 800 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 9 900 dollars au titre du chapitre 28 (Information) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019. Des mesures seront prises pour que les dépenses supplémentaires de 59 700 dollars à prévoir soient financées sur les ressources inscrites au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 et qu'elles soient mentionnées dans le rapport sur l'exécution du budget correspondant pour le même exercice biennal.

¹ [A/C.5/72/22](#).

² [A/72/7/Add.46](#).

